



PRÉFET DU VAL DE MARNE

DEMANDE DE CHANGEMENT DE STATUT EN QUALITÉ DE VISITEUR (article L 313-6° du CESEDA)

Si vous n'avez pas toutes les pièces mentionnées, ne venez pas en Préfecture.

Liste des pièces à fournir (**originaux et copies**) :

Les documents étrangers doivent être traduits en français par un traducteur assermenté.

La fiche de renseignement et des modèles de documents sont téléchargeables sur le site internet de la préfecture :

<https://www.val-de-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers/Creteil/Documents-utiles>

- **Justificatif de séjour régulier** : carte de séjour ou visa de long séjour valant titre de séjour accompagné de la confirmation de validation du visa en ligne auprès de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)¹ ou autorisation provisoire de séjour pour fin d'études et recherche d'emploi.
- **Justificatif d'état civil et de nationalité du demandeur** :
 - Passeport en cours de validité (pages d'identité et de validité) **ou** attestation consulaire avec photographie, datée de moins d'un an, faisant expressément mention de la nationalité du demandeur **ou** tout autre document permettant de justifier de manière probante de la nationalité (*exemples* : carte d'identité, carte consulaire, etc).
 - Acte de naissance ou de mariage ou livret de famille, avec filiation, uniquement lorsque la demande fait suite à un visa long séjour valant titre de séjour.
- **Déclaration sur l'honneur selon laquelle l'étranger ne vit pas en France en état de polygamie** (si le demandeur est marié et ressortissant d'un État autorisant la polygamie).
- **Lettre personnelle de demande de changement de statut en qualité de visiteur, datée et signée.**
Afin d'assurer la lisibilité du document, merci de le rédiger sur un logiciel de traitement de texte et de l'imprimer.
- **Justificatif de domicile** :
 - La date du document doit être **de moins de 6 mois**, y compris pour un échéancier.
 - Si le demandeur est locataire ou propriétaire** : facture d'électricité ou d'eau ou de gaz ou de téléphone fixe (facture de mobile non acceptée) ou d'accès à internet ou le bail de location (faisant apparaître le nom et les coordonnées des parties) assorti de la dernière quittance de loyer ou la taxe d'habitation, datée de moins de 6 mois.
 - Si le demandeur est hébergé à l'hôtel** : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois.
 - Si le demandeur est hébergé par un particulier** : attestation d'hébergement, datée de moins de 6 mois, précisant le nom de l'hébergeant et de l'hébergé, et signée par l'hébergeant. L'attestation doit être accompagnée d'un justificatif d'identité de l'hébergeant en cours de validité (*exemples* : carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour, etc) et d'un justificatif de domicile daté de moins de 6 mois au nom de l'hébergeant.
- **Attestation sur l'honneur, datée et signée, de n'exercer en France aucune activité professionnelle.**
- **Justificatif d'assurance-maladie valable pour une période d'une année** : Une attestation d'assurance-maladie (couverture médicale universelle (CMU) non recevable). La carte vitale ne constitue pas un justificatif d'assurance-maladie recevable.

TOURNEZ LA PAGE SVP

¹ Depuis le 18 février 2019, le titulaire d'un visa de long séjour valant titre de séjour valide en ligne (sur le site du ministère de l'Intérieur) son visa, au plus tard trois mois après son entrée en France.



- **Justificatifs de moyens d'existence suffisants, atteignant un montant annuel égal à 12 fois le montant du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) mensuel net**

Exemples : attestation bancaire faisant mention du solde ou relevés de compte, perception de pensions, de rentes, de bourses, de revenus mobiliers ou immobiliers, de retraites, de virements ou de ressources issues de l'étranger, caution de personnes solvables avec justificatif de leurs revenus, feuilles de paie d'une activité professionnelle exercée hors de France, etc.

En cas de prise en charge par une tierce personne : tout document permettant d'apprécier les ressources suffisantes de la personne qui s'engage à subvenir aux besoins du ressortissant étranger (*exemples* : avis d'imposition sur les revenus, fiches de paie, relevés de compte, etc) ainsi qu'une attestation de prise en charge financière et une copie (identité et validité) de la pièce d'identité du garant en cours de validité (*exemples* : titre de séjour, carte nationale d'identité ou passeport français, etc).

Le garant doit justifier d'un montant de ressources au moins égal à deux fois le montant du SMIC.

Les prestations sociales (revenu de solidarité active et allocation de solidarité spécifique) et les allocations familiales ne peuvent pas être prises en compte afin de justifier des moyens d'existence.

En l'absence de ressources suffisantes, le demandeur peut justifier de ses moyens d'existence en prouvant être propriétaire de son logement (par la production de l'acte de propriété et du dernier relevé de charges ou de compte de copropriété) ou en jouir à titre gratuit (par la production de la mise à disposition gracieuse d'un logement par un tiers qui n'y réside pas également : le contrat de location et la dernière quittance de loyer ou l'acte de propriété et le dernier relevé de charges ou de compte de copropriété de chaque partie (bénéficiaire et garant) accompagné d'une lettre de mise à disposition du logement et de la pièce d'identité en cours de validité (*exemples* : titre de séjour, carte nationale d'identité ou passeport français ou européen, etc) du garant).

- **Fiche de renseignements préalablement complétée, datée et signée.**
- **3 photographies, format 35 mm x 45 mm – tête nue, moins de 3 mois et ressemblantes, norme ISO/IES 1979-44-5 2005 (pas de copie).**

PRÉFET DU VAL DE MARNE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Attention : toutes les rubriques de cet imprimé doivent obligatoirement être complétées.

*Ce formulaire doit être rempli en caractères **majuscules**, **daté**, **signé** et obligatoirement présenté le jour du rendez-vous*

Situation du demandeur :

Nom de naissance :

Nom d'épouse :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Date d'entrée en France : avec visa : B C D sans visa

Sexe : masculin féminin

Adresse (numéro, nature et nom de la voie, code postal et ville de résidence) :

.....

Chez (M./Mme, nom et prénom de l'hébergeant) :

Téléphone portable :

Téléphone fixe :

Mail :@.....

EN MAJUSCULES – **EXEMPLE** : jean.dupond@gmail.com INSCRIRE : JEAN.DUPOND@GMAIL.COM ZÉRO = Ø -TIRET: (_) (-)
8 6

Situation familiale :

célibataire en concubinage depuis le :

divorcé(e) depuis le : veuf(ve) depuis le :

pacsé(e) depuis le : lieu d'enregistrement du pacs :

séparé(e) légalement..... séparé(e) de fait depuis le :

marié(e) en e noces depuis le :

Ville et pays de célébration du mariage :

Situation de votre conjoint :

Nom de naissance :

Nom d'épouse :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Pays de résidence :

Titulaire d'un titre de séjour en France : non oui numéro étranger :

(09 ou 10 chiffres – Pas de lettres : exemple : 9403016071)

Depuis combien d'années justifiez-vous d'une communauté de vie avec votre conjoint :

Enfants :

	Nom	Prénom	Date de naissance	Pays de naissance	Nationalité	Pays où vit l'enfant	Scolarisé ou à charge (oui/non)
1 ^{er} enfant							
2 ^e enfant							
3 ^e enfant							
4 ^e enfant							

Membres de famille (parents, frères et sœurs) :

	Nom	Prénom	Nationalité	Pays de résidence	N°étranger ou de CNI
Père					
Mère					
Frères et sœurs					

Situation professionnelle et ressources du demandeur :

Activité salariée, précisez laquelle :

Salaires mensuel :

Promesse d'embauche

Nature de l'emploi et montant des revenus :

Activité indépendante, commerçante, artisanale

Revenus mensuels :

En recherche d'emploi

Sans activité professionnelle

Prise en charge financière

Ressources issues de l'étranger

Ressources issues de prestations sociales

Rente

Sans ressources

Retraite

En arrêt maladie

En congé maternité

JE SUIS INFORMÉ(E) QUE LES TITRES, ACTES D'ÉTAT CIVIL ET DOCUMENT PRÉSENTÉS DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR FERONT L'OBJET D'UNE AUTHENTIFICATION AUPRÈS DES AUTORITÉS COMPÉTENTES OU ORGANISMES QUI LES ONT ÉMIS ET CERTIFIE SUR L'HONNEUR QUE MES DÉCLARATIONS SONT EXACTES ET DÉCLARE QUE MON DOSSIER DÉPOSÉ EST COMPLET.

Je soussigné, M. certifie sur l'honneur que mes déclarations sont exactes.

Date :

(JJ/MM/AAAA)

Signature du demandeur :

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE N'EXERCER EN FRANCE
AUCUNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE**

Je soussigné(e)

Monsieur, Madame,
(rayer la mention inutile)

Nom :
(nom de jeune fille pour une femme)

Épouse :
(le cas échéant)

Prénom :

né(e) le

à
(ville et pays de naissance)

***m'engage à n'exercer en France, pendant la durée de mon séjour, aucune
activité professionnelle.***

*J'ai connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une
fausse attestation.*

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à
le

Signature du(de la) déclarant(e)

ATTESTATION D'HÉBERGEMENT

Je soussigné(e)

Monsieur, Madame,
(Rayer la mention inutile)

Nom :
(Nom de jeune fille pour une femme)

Épouse :
(le cas échéant)

Prénom :

demeurant (numéro et nom de la rue, code postal et ville) :

certifie sur l'honneur, héberger à l'adresse mentionnée ci-dessus, la personne suivante :

Monsieur, Madame,
(Rayer la mention inutile)

Nom :
(Nom de jeune fille pour une femme)

Épouse :
(le cas échéant)

Prénom :

J'ai connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse attestation.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à
le

Signature de l'hébergeant(e)

DÉCLARATION DE NON-POLYGAMIE

Je soussigné(e)

Monsieur, Madame,
(Rayer la mention inutile)

Nom :
(Nom de jeune fille pour une femme)

Épouse :
(le cas échéant)

Prénom :

né(e) le

à
(Ville et pays de naissance)

de nationalité

déclare sur l'honneur, ne pas vivre en France, en état de polygamie.

J'ai connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse attestation.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à
le

Signature du(de la) déclarant(e)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL DE MARNE

Liste des pays dont la loi interne autorise la polygamie

AFGHANISTAN	KENYA
AFRIQUE DU SUD	KOWEÏT
ALGÉRIE	LESOTHO
ARABIE SAOUDITE	LIBAN
BAHREÏN	LIBERIA
BANGLADESH	LIBYE
BÉNIN	MALAISIE
BIRMANIE	MALI
BRUNEI	MAROC
BURKINA FASSO	MAURITANIE
CAMBODGE	NÉPAL
CAMEROUN	NIGER
CENTRAFRIQUE	NIGERIA
COMORES	OMAN
CONGO	OUGANDA
DJIBOUTI	PAKISTAN
ÉGYPTE	QATAR
ÉMIRATS ARABES UNIS	SÉNÉGAL
SOUDAN	SIERRA LÉONE
ÉRYTHRÉE	SOMALIE
GABON	SRI-LANKA
GAMBIE	SWAZILAND
GHANA	SYRIE
GUINÉE ÉQUATORIALE	TANZANIE
INDE	TCHAD
INDONÉSIE	TOGO
IRAK	YÉMEN
IRAN	ZAMBIE
JORDANIE	ZIMBABWE